



APGTP
Association du paritarisme
Salariés - Employeurs

Représentants des employeurs

Mesdames Amandine BOUCHON (UNGE), Caroline DHENNE (CSNGT), Messieurs, Gilles MESSIEZ-PÔCHE (UNGE), Yves SARRAT (UNGE), Jean-Luc ROUX (UNGE), Patrick GUEBELS (UNGE), Stéphane JOUFFRAIS (CNSGT), Michel MEMIER (SNEPPIM), Benoit MARTIN GOUSSET (SNEPPIM)

Représentants des salariés

Madame Brigitte AMBAL-RIBAS (FO), Messieurs Gaétan NUGUES (FO), Philippe GRONNIER (CFTC), Noureddine BENYAMINA (CFTC), Gérard VANHOVE (CFDT), Sébastien GI-RAULT (CFDT), Christian BAYLET (CFE-CGC), Rémi SAUGIER (CPNEFP), Laurent TAB-BAGH (CGT)

Président

Yves SARRAT (représentant du collège employeur)

Vice-président

Gaétan NUGUES (représentant du collège salarié)

Délégué Général

Sébastien CHATAIN

**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EM-
PLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CPNEFP) DU 29 MARS 2017**

APGTP : 54, Boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation professionnelle

54 boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS - Tél : 01 55 28 14 90 contact@apgtp.fr www.apgtp.fr

TABLE DES MATIERES

I. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.....	3
II. APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU 04 JANVIER 2017	3
III. COURRIERS DE LA PRÉSIDENTENCE	Erreur ! Signet non défini.
1. Courrier CNCP	Erreur ! Signet non défini.
IV. PROJET D'ACCORD SUR LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES	3
1. Titre.....	3
2. ARTICLE 8 - MISE EN ŒUVRE ET DÉLIVRANCE DES CQP.....	3
3. ARTICLE 10 - PARCOURS DE FORMATION DES CANDIDATS.....	4
V. OMPL.....	4
1. Retour sur la programmation du colloque du 17 mai 2017.....	4
VI. SOUS-COMMISSION GPEC	4
1. Présentation des travaux sur le projet d'accord GPEC et analyse de la CPNEFP.....	4
a) Rappel de la décision de la CPNEFP du 04 janvier 2017.....	4
1. Restitution des travaux de la sous-commission.....	4
VII. ACTALIANS SERVICE R & D.....	5
1. Retour relatif à la déclaration de nos CQP auprès de la Commission Nationale des Certifications Professionnelles.....	5
VIII. ACTALIANS SPP DU 15 FÉVRIER 2017	5
1. Analyse consommé 2016 et budget 2017.....	5
2. Nouvelles règles de prise en charge	5
3. Plafonnement annuel pour les entreprises de moins de 11 et les entreprises de 11 et plus..	5
4. Demandes de la CPNEFP.....	5
IX. ACTALIANS PLAQUETTE DE PRISE EN CHARGE.....	5
1. Analyse et demande de la CPNEFP	5
a) Erreurs constatées	5
X. NOUVELLES FORMATIONS PRIORITAIRES.....	5
1. Analyse et classement de ces formations comme prioritaires (Période et Contrat) au même titre que l'ensemble des autres Licences et Masters déjà répertoriés.....	5
XI. SOUS-COMMISSIONS	6
1. Programmation et principe de diffusion des comptes rendus des sous-commissions	6
XII. QUESTIONS DIVERSES.....	6
1. CFA Dorian/Conseil de perfectionnement.....	6
2. Formation Egletons sur la détection de réseaux	6
3. Statistiques CFA et CCP/CQP.....	6

La CPNEFP est informée que la présente réunion est enregistrée et qu'à l'issue de la rédaction du compte-rendu, le fichier audio sera détruit.

I. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

DÉCISION

La CPNEFP approuve à l'unanimité l'ordre du jour de la réunion du 29 mars 2017 sous réserve de l'ajout d'une information en questions diverses sur la formation "Détection de réseaux" dispensée par le CFA d'Egletons.

II. APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU 04 JANVIER 2017

DÉCISION

La CPNEFP approuve en l'état et à l'unanimité le relevé de décisions de la réunion du 04 janvier 2017.

III. PROJET D'ACCORD SUR LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES

1. Titre

DÉCISION

La CPNEFP approuve à l'unanimité la rédaction suivante du titre du projet d'accord :

"Projet d'accord sur le développement des compétences dans le cadre des trajectoires professionnelles au sein des cabinets et entreprises de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres, experts fonciers, annulant les dispositions de l'accord du 27 septembre 2012."

2. ARTICLE 8 - MISE EN ŒUVRE ET DÉLIVRANCE DES CQP

DÉCISION

La CPNEFP laisse en suspens la rédaction de l'article 8 (Mise en œuvre et délivrance des CQP) le temps d'interroger l'avocat-conseil de l'APGTP, ainsi qu'ACTALIANS sur la possibilité d'accéder au CQP via la VAE ou le CIF.

3. ARTICLE 10 - PARCOURS DE FORMATION DES CANDIDATS

DÉCISION

La CPNEFP laisse en suspens la rédaction de l'article 10 (Parcours de formation des candidats) le temps d'interroger l'avocat-conseil de l'APGTP sur la nécessité d'un contrôle en cours de formation.

La CPNEFP approuve à l'unanimité les modifications apportées au projet d'accord sur le développement des compétences dans le cadre des trajectoires professionnelles (cf. modifications en rouge). Ledit projet sera transmis à l'ensemble des organisations pour une dernière vérification avant sa mise en signature en CMP le 07 juin 2017.

IV. OMPL

1. Retour sur la programmation du colloque du 17 mai 2017

DÉCISION

La CPNEFP prend acte du colloque organisé par l'OMPL le mercredi 17 mai 2017, dans le cadre de la restitution de leur étude prospective. Le nombre de participants sera fonction du budget qui pourra y être consacré.

V. SOUS-COMMISSION GPEC

1. Présentation des travaux sur le projet d'accord GPEC et analyse de la CPNEFP

a) *Rappel de la décision de la CPNEFP du 04 janvier 2017*

1. Restitution des travaux de la sous-commission

DÉCISION

La CPNEFP invite la sous-commission GPEC qui se réunira le mercredi 10 mai 2017, à respecter la feuille de route suivante :

↳ Rédaction d'un sommaire synthétique de base, par priorité, sur :

- les thèmes obligatoires qui relèvent de la collecte de données (et réfléchir aux organismes susceptibles d'en fournir) ;
- les thèmes obligatoires qui relèvent de la négociation ;
- les thèmes de négociation facultatifs.

VI. ACTALIANS SERVICE R & D

1. Retour relatif à la déclaration de nos CQP auprès de la Commission Nationale des Certifications Professionnelles

DECISION

Les courriers ont été adressés à la CNCP le 12 janvier 2017, pour le moment ceux-ci ne figure pas dans la liste des formations accessibles sur le CPF.

VII. ACTALIANS SPP DU 15 FÉVRIER 2017

1. Analyse consommé 2016 et budget 2017
2. Nouvelles règles de prise en charge
3. Plafonnement annuel pour les entreprises de moins de 11 et les entreprises de 11 et plus
4. Demandes de la CPNEFP

DECISION

La CPNEFP prend connaissance des points abordés lors de la SPP du cadre de vie du 15 février 2017

VIII. ACTALIANS PLAQUETTE DE PRISE EN CHARGE

1. Analyse et demande de la CPNEFP
 - a) Erreurs constatées

DECISION

La CPNEFP adressera une version de la plaquette conforme à ces attentes à Actalians.

IX. NOUVELLES FORMATIONS PRIORITAIRES

1. Analyse et classement de ces formations comme prioritaires (Période et Contrat) au même titre que l'ensemble des autres Licences et Masters déjà répertoriés
 - de la Licence Pro 3D dispensés par l'Université de Pau et le Lycée Cantau d'Anglet
 - des Master Foncier 1 et 2 dispensés par l'ESGT
 - Master 4D Lycée Dorian/Sorbonne

DÉCISION

La CPNEFP donne mandat à la Présidence pour qu'elle rédige la liste des formations prioritaires et éligibles au CPF à adresser à ACTALIANS et qu'elle soumette cette liste aux organisations avant son envoi.

La CPNEFP donne mandat au Délégué Général pour que l'APGTP communique sur le BIM sous la forme de l'envoi d'une lettre d'information aux employeurs et salariés.

X. SOUS-COMMISSIONS

1. Programmation et principe de diffusion des comptes rendus des sous-commissions

DECISION

Point non traité

XI. QUESTIONS DIVERSES

1. CFA Dorian/Conseil de perfectionnement

DÉCISION

Point non traité

2. Formation Egletons sur la détection de réseaux

DÉCISION

La CPNEFP va prendre contact avec cet établissement pour tenter d'obtenir la transmission des référentiels.

3. Statistiques CFA et CCP/CQP

DECISION

Point non traité

La CPNEFP se réunira le mardi 06 juin 2017